



TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR) RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN « ADMINISTRATEUR BASE DE DONNÉES » DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOLUTION INFORMATIQUE DE GESTION DE PLAINTES DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS (CNDH)

DIRECTION DES ÉTUDES ET LA PROGRAMMATION

Période : Juin 2023

Juin 2023

Page 1 sur 4

I. INFORMATION SUR LE POSTE

Titre poste: Administrateur Base de Données

Type de contrat: Contrat individuel

Lieu d'affectation: Niamey avec possibilité d'effectuer des missions à l'intérieur du pays.

Durée du contrat: dix-huit (18) mois

Date début: courant mois de juin 2023

II. CONTEXTE

La Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) est une émanation de la Constitution du 25 novembre 2010 en son article 44. Elle est régie par la loi n°2012-44 du 24 août 2012 qui détermine sa composition, son organisation, son fonctionnement et ses attributions, modifiée et complétée par la loi 2020-02 du 06 mai 2020 lui attribuant le Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNP).

La CNDH a été accréditée au statut « A » en mars 2017 et ré accréditée à ce statut en octobre 2022 par l'Alliance Mondiale des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (GANHRI) du fait de sa conformité aux Principes de Paris.

Autorité Administrative Indépendante conforme aux Principes de Paris, elle a pour mission essentielle la promotion et la protection des Droits Humains sur l'ensemble du territoire national.

Dans le cadre de sa mission de protection des droits humains, la CNDH est appelée à recevoir et traiter les plaintes des citoyens. Ainsi, l'Institution s'est dotée entre autres d'une solution informatique de gestion de plaintes en 2022 afin de disposer des statistiques fiables, recevoir les plaintes le plus rapidement possible et d'en assurer un bon suivi de leur traitement et de rapprocher davantage la CNDH des usagers de services publics.

Cette solution informatique a été mise en place au projet « Renforcement du Dispositif de Promotion et Promotion des Droits Humains » (RDPPDH) financé par la Délégation de l'Union Européenne au Niger dont la CNDH compte utiliser une partie des ressources pour prendre en charge un « **Administrateur Base de Données** » qui sera recruté pour le suivi de proximité ; ce qui permettra de corriger des bugs éventuels et assurer une prise en main définitive de la solution informatique par les agents de la CNDH.

Les présents TDR sont relatifs au recrutement d'un « **Administrateur Base de Données** » chargé de conduire cette activité.

III. OBJECTIFS

L'objectif général de cette activité est de contribuer à l'amélioration de la visibilité et l'accessibilité de la CNDH. Plus spécifiquement, il s'agit d'accompagner la CNDH dans l'opérationnalisation de la solution informatique de gestion de plaintes.

IV. RESPONSABILITÉS

L'Administrateur Base de Données aura les responsabilités suivantes :

- Réaliser l'interconnexion du matériel en réseau ;
- Superviser le câblage réseau des différents sites ;

- Assurer l'inventaire et l'entretien du matériel système ;
- Assurer la maintenance et la sécurité du réseau ;
- Installer, configurer et tester les systèmes d'exploitation et les outils de gestion du système ;
- Assurer l'installation adéquate et le fonctionnement correct des systèmes ;
- Assurer les mises à jour système des serveurs et PC ;
- Etablir et mettre à jour le plan du réseau ;
- Proposer des services réseaux adaptés aux tâches courantes ;
- Organiser et dispenser des formations au besoin ;
- S'acquitter d'autres tâches selon les besoins, à la demande de son supérieur hiérarchique.

V. COMPÉTENCES REQUISES

- **Professionalisme** : expérience dans la gestion des réseaux informatiques, de la formation, du support technique des utilisateurs et dépannage de systèmes informatiques sous plate-forme Windows/Linux. Bonne capacité rédactionnelle et aptitude à fournir des rapports et analyses informatiques.
- **Planification et organisation** : excellentes capacités d'organisation, de planification et de supervision. Doté d'un bon esprit d'analyse et de synthèse. Prédilection à évaluer les participants aux formations.
- **Travail en groupe** : aptitude à travailler sous pression dans une équipe ainsi que dans un environnement pluridisciplinaire.

VI. PROFIL DU/DE LA CANDIDATE

- Avoir un diplôme universitaire de niveau (BAC+3) minimum en Informatique, option administrateur base de données ;
- Être de nationalité nigérienne ;
- Avoir des connaissances approfondies en système, réseau et sécurité des réseaux informatiques et d'Internet ;
- Disposer d'une expérience d'au moins cinq (05) ans en Administration réseau et système ;
- Avoir des connaissances approfondies de Linux, de Windows Server 2012 ou plus, une expérience pertinente en administration des réseaux et protection des données ;
- Avoir une connaissance avérée des procédures de sauvegarde de données et de backup ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Avoir les certifications réseau ou système est un atout ;
- Être immédiatement disponible et libre de tout engagement ;
- La connaissance de l'environnement des droits humains serait un atout.

VII. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

1. Une photocopie légalisée du diplôme ;
2. Une lettre de motivation datée et signée du candidat adressée au président du comité de sélection ;
3. Un curriculum vitae (CV) détaillé comportant les adresses de trois (3) personnes de référence ;
4. Des copies légalisées des attestations de travail;
5. Une photocopie légalisée du certificat de nationalité nigérienne ;
6. Une photocopie légalisée d'une pièce d'identité en cours de validité ;
7. Un extrait du casier judiciaire (volet 3) datant de moins de trois (3) mois ;
8. Un certificat de visite et contre-visite médicale datant de moins de trois (3) mois ;
9. La carte d'inscription à l'ANPE ;
10. La somme non remboursable de cinq mille francs (5000) FCFA représentant les frais de dépôt du dossier de candidature.

Les dossiers de candidature sont à déposer sous pli fermé portant la mention « **Recrutement d'un Administrateur Base de Données** » au Bureau d'Ordre de la CNDH du **05 au 19 juin 2023 à 17 H 30 mn.**

Après examen des dossiers de candidature par le comité de sélection, les candidats / candidates présélectionnés (es) seront contactés (es) pour un entretien.

VIII. CRITÈRES DE SÉLECTION

Désignation	Note
Avoir un diplôme universitaire de niveau (BAC+3) minimum en Informatique, option administrateur base de données.	7
Disposer d'une expérience d'au moins cinq (05) ans en Administration réseau et système.	10
Connaissance de l'environnement des droits humains.	3

Le Directeur des Études et de la Programmation

Le Secrétaire Général Adjoint

RABIOU BAARÉ

OUMAROU MAHAMADOU

Le Président

MATY ELHADJI MOUSSA